



Comité Gironde

## Conférence et visite du Domaine de Certes à LANTON le 29 juin 2021



### Conférence avec Mr BOUTET

Ancien gestionnaire du Domaine de Certes de 1984 à 2000), en collaboration avec l'association « Ernest Valeton de Boissière ».



Le domaine de Certes et Graveyron, propriété du Conservatoire du littoral, est un espace naturel unique de 530 hectares au cœur du Bassin d'Arcachon, sur les communes d'Audenge et de Lanton

Le domaine est aménagé au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle pour la production du sel par le marquis de Civrac, capital de Certes. Il crée pour ce faire un vaste réseau de bassins d'eau de mer, reliés par des écluses-vannes qui maintenaient un niveau d'eau constant et renouvelé. Ces bassins étaient protégés du bassin d'Arcachon par une digue monumentale, transformant les prés salés de l'île de Branne en marais salants<sup>1</sup>. Ces travaux considérables ont nécessité le déplacement de deux millions de tonnes de terre.

La production de sel atteint mille tonnes par an dès les premières années. Le domaine, exempté de taxes, est rapidement rentable. Cependant, la pression des producteurs de sel de Charente conduit à l'introduction des taxes. Le marquis meurt ruiné en 1773.

Ernest Valetton de Boissière hérite du domaine et le transforme en exploitation piscicole.

Le domaine appartient au Conservatoire du littoral depuis 1984 et a été classé « espace naturel sensible ». Il est géré par le Conseil général de la Gironde depuis 1991.

Le château, reconstruit vers 1840 par Ernest Valetton de Boissière et partiellement restauré en 2004, est inscrit ainsi que son parc à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques<sup>3</sup>.



Ravagé par un incendie en 2010, il est en cours de restauration et son usage futur sera prochainement dévoilé au public.

Les bâtiments d'exploitation et les dépendances sont occupés par l'équipe technique du département chargée de la gestion écologique du site, par le Conservatoire botanique national sud-atlantique et le centre de présoins des oiseaux blessés de la Ligue pour la protection des oiseaux (délégation Aquitaine) et un centre de conservation et d'études archéologiques littorales de la DRAC.

Ces bâtiments viennent également d'être entièrement restaurés<sup>4</sup>. Le dernier bâtiment de l'airiel en chantier, la Vacherie, sera livré en juillet 2017 et accueillera les visiteurs avec un espace scénographique. En attendant, ceux-ci sont accueillis à la Poulinière, à côté du château.

**12 h Restaurant « Le cabanon »**



**Après-midi , visite guidée  
du Domaine de Certes**

